

Planification 2018: dépôts et délais des déclarations 2017

		Personnes Physiques		Personnes Morales	
		Remarque: Si la déclaration n'est pas transmise à temps, les mesures suivantes seront prises à l'encontre du contribuable : - Sommutation avec émoulement - S'il y a déjà eu une sommation : Amende d'ordre - S'il y a déjà eu une sommation et une amende : Taxation d'office			
Déclaration 2016 - Steuererklärungen 2016	Janvier	12.01.2018	Facturation des délais groupés 2016 chez les représentants fiscaux	05.01.2018	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter la sommation avec émoulement
		29.01.2018	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut		
		Dès 29.01.2018	Expédition des déclarations 2017 aux contribuables		
Février			Tout le mois: dépôt des déclarations et demandes de délais par BVR et/ou internet	02.02.2018	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter l'amende
				Dès 27.02.2018	Impression et expédition des déclarations des personnes morales 2017
Mars			Tout le mois: dépôt des déclarations et demandes de délais par BVR et/ou internet		
	02.03.2018	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut			
	31.03.2018	Échéance générale du dépôt de la déclaration 2017			
Avril		27.04.2018	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut		
Mai		25.05.2018	Blocage des demandes de délais par paiement BVR		
		30.05.2018	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut		
Juin				30.06.2018	Échéance générale pour le dépôt des déclarations
Juillet		31.07.2018	Échéance des prolongations des délais des dépendants	27.07.2018	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter la sommation avec émoulement
Août		24.08.2018	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut	24.08.2018	Blocage des demandes de délais par paiement BVR et internet (Blocage dès 19h00)
				24.08.2018	
Septembre		28.09.2018	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut		
Octobre		31.10.2018	Échéance des prolongations des délais des indépendants et ceux accordés aux représentants fiscaux	31.10.2018	Échéance des prolongations de délais
Novembre		09.11.2018	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut	09.11.2018	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter la sommation avec émoulement
		30.11.2018	Dernière date pour la saisie des 2èmes prolongations par internet par les représentants fiscaux (blocage dès 19h00)		
Décembre		14.12.2018	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut	07.12.2018	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter l'amende
				07.12.2018	Dernière date pour la saisie des 2èmes prolongations par internet par les représentants fiscaux (Blocage dès 19h00)
		31.12.2018	Ultime échéance des prolongations des délais pour les cas particuliers	31.12.2018	Ultime échéance des prolongations des délais pour les cas particuliers
Janvier Février 2019		25.01.2019	Dernière date pour le dépôt de la déclaration pour éviter les procédures indiquées sur la remarque en haut	11.01.2019	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter la sommation avec émoulement
				08.02.2019	Dernière date pour déposer la déclaration pour éviter l'amende